



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre accorde une aide financière à l'Îlot d'or inc.

Senneterre, le 17 mars 2017. La Ville de Senneterre octroie un appui financier important à l'Îlot d'or inc. dans ses démarches de construction d'un nouveau bâtiment pour l'hébergement des personnes âgées.

L'Îlot d'or inc. est un organisme à but non lucratif qui gère une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie, ainsi qu'une résidence offrant des logements à des personnes âgées autonomes.

L'Îlot d'or inc. souhaite répondre aux besoins de la population de Senneterre qui est de plus en plus vieillissante en augmentant l'offre de logements afin de fournir un hébergement et des services de qualité.

La Ville de Senneterre est heureuse de participer financièrement au niveau de la contribution du milieu nécessaire à la construction d'un immeuble d'une valeur de plus de 3 000 000 \$. Ainsi, une somme de 215 000 \$ sera accordée par la municipalité selon les modalités d'une entente à intervenir entre les parties.

« Nous sommes enchantés et très reconnaissants de l'octroi financier considérable que la Ville de Senneterre accorde à notre projet de construction d'un nouvel immeuble », a mentionné M. André Lévesque, président de l'Îlot d'or inc.

« L'Îlot d'or inc. est vital pour notre population. En investissant une somme aussi importante, la Ville de Senneterre reconnaît l'ampleur de ce projet de développement et est heureuse de pouvoir y participer afin d'améliorer le bien-être de nos personnes âgées », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca